



Paroisse Sainte-Jeanne d'Arc en Chinonais

N° 2024-05

Audience du pape François, 31 janvier 2024

La colère est un vice *destructeur des relations humaines*. Il exprime l'incapacité à accepter la diversité de l'autre, surtout lorsque ses choix de vie divergent des nôtres. Elle ne s'arrête pas au mauvais comportement d'une personne, mais jette tout dans la marmite : c'est l'autre, l'autre tel qu'il est, l'autre en tant que tel qui provoque la colère et le ressentiment. On se met à détester le ton de sa voix, les gestes banals de la vie quotidienne, ses façons de raisonner et de sentir.

Lorsque la relation atteint ce niveau de dégénérescence, la lucidité est désormais perdue. Car l'une des caractéristiques de la colère est parfois qu'elle ne s'apaise pas avec le temps. Dans ce cas, même la distance et le silence, au lieu d'apaiser le poids de l'incompréhension, l'amplifient. C'est pour cette raison que l'apôtre Paul recommande à ses chrétiens d'aborder immédiatement le problème et de tenter une réconciliation : "*Que le soleil ne se couche pas sur votre colère*" (Ep 4,26). Si un malentendu survient pendant la journée et que deux personnes ne se comprennent plus, se sentant soudain éloignées l'une de l'autre, la nuit ne doit pas être livrée au diable. Le vice nous maintiendrait éveillés dans l'obscurité, ruminant nos raisons et nos erreurs inexplicables qui ne sont jamais les nôtres et toujours celles de l'autre. C'est ainsi : lorsqu'une personne est dominée par la colère, elle dit toujours que le problème vient de l'autre ; elle n'est jamais capable de reconnaître ses propres fautes, ses propres déficiences.

Dans le "Notre Père", Jésus nous fait prier pour nos relations humaines qui sont un terrain miné : un plan qui ne s'équilibre jamais parfaitement. Dans la vie, nous avons affaire à des débiteurs qui nous sont redevables, tout comme nous n'avons certainement pas toujours aimé tout le monde à sa juste mesure. À certains, nous n'avons pas rendu l'amour qui leur était dû. Nous sommes tous des pécheurs, tous, et tous nous avons des comptes dans le rouge : il ne faut pas l'oublier ! Pour cela tous nous devons apprendre à pardonner pour être pardonnés. Les hommes ne restent pas ensemble s'ils ne pratiquent pas aussi l'art du pardon, pour autant que cela soit humainement possible. Ce qui peut contrer la colère, c'est la bienveillance, l'ouverture du cœur, la douceur, la patience.

Horaires des messes du 04 au 11 Février 2024

Dimanche 04 février 5^{ème} Dimanche du temps Ordinaire	<i>Sam : 18h30</i> 09h30 10h00 10h30	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>Marçay</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Lundi 05 février Ste Agathe (mem)	11h00	<i>St Louans</i>
Mardi 06 février Sts Paul Miki et ses compagnons (mem)	08h00	<i>St Louans</i>
Mercredi 07 février	11h30 18h30	<i>St Etienne Chinon</i> <i>St Louans</i>
Jeudi 08 février	08h30 18h00	<i>St Louans</i> <i>Avoine</i>
Vendredi 09 février	17h00 18h30	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Samedi 10 février Ste Scholastique (mem)	09h30 12h00	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Dimanche 11 février 6^{ème} Dimanche du temps Ordinaire	<i>Sam : 18h30</i> 09h30 10h00 11h00	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>Savigny en Véron</i> <i>St Etienne Chinon</i>

Intentions de Messe

St Etienne : Yvette FORESTIER (†) ; les défunts des familles MORTREUX-SURY
Marçay : Christian MALECOT (†)

Défunts de la semaine

31/01 : Jean SCHUBNEL, à Saint Etienne
02/02 : Alain BERTRAND, à La Roche Clermault
02/02 : Pierrette BELLAMY, à Anché

Offices de la communauté

Adoration	Mardi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
	17h30 Marçay	17h30 Avoine	17h30 St Etienne	17h30 St Etienne

Autres offices :

- ✓ Laudes : du mardi au samedi à 08h00, à St Etienne
- ✓ Vêpres : du mardi au vendredi à 19h00, à St Etienne
- ✓ Le dimanche : 08h30 Laudes à St Etienne et 18h00 vêpres à St Etienne

Agenda

04 février : répétition servants d'autel et filles de Jeanne d'Arc, salle Ste Thérèse et église St Etienne, 09h30-10h15

04 février : Messe des Famille à St Etienne de Chinon à 10h30, suivi d'un déjeuner et après-midi jeux de société organisé par les AFC

5 février : université de la Vie, 1 rue de la chancellerie à Huismes. Renseignements et inscriptions sur le site universitedelavie.fr

08 février : louanges à Saint Louans, 20h15-21h30

09 février : 5^{ème} réunion préparation mariage à la salle Sainte Thérèse, rue Urbain Grandier, à partir de 19 heures 30

10 février : exceptionnellement, aumônerie 3^{ème}-lycéens, 19h30-22h00

11 février : Préparation 1^{ère} communion, salle Ste Thérèse, 09h30-10h45

11 février : Repas solidaire paroissial ouvert à tous (chacun amène pour mettre sur un buffet), salle Ste Thérèse, 12h45

13 février : réunion groupe œcuménique, salle Ste Thérèse, 20h30

14 février : Messe mercredi des cendres, 11h00 St Etienne de Chinon ; 18h30 St Louans ; 19h00 St Etienne de Chinon

15 février : Catéchisme fondamental à partir du Youcat, 20h30 salle Ste Thérèse

15 février : Les piliers de la doctrine sociale de l'Eglise, 20h30 salle Ste Thérèse

18 février : catéchuménat jeune et adulte, salle Ste Thérèse, 09h30-10h45

22 février : louanges à Saint Louans, 20h15-21h30

4-8 mars : camp d'aumônerie en Auvergne, ouvert dès la 6ème jusqu'à la seconde, au programme : patinoire, visite de volcans et randonnées.

Pour plus de renseignements, contacter Don Arthur : 06.67.46.55.88 / arthurdestab@gmail.com

Journée des malades, dimanche 11 février 2024

A l'occasion de la fête de Notre Dame de Lourdes, qui tombe cette année un dimanche, nous vous proposons, pour ceux qui le désirent, de recevoir le sacrement des malades au cours de la messe.

Ce sacrement, qui peut être reçu plusieurs fois dans une vie, est source de force pour traverser les épreuves de la maladie. Il nécessite un temps de discernement et de préparation intérieure avant de le recevoir.

N'hésitez pas à le proposer autour de vous, et signalez vous auprès du secrétariat de la paroisse si vous souhaitez le recevoir. Un prêtre se mettra en contact avec vous pour l'aide au discernement.

Que Notre Dame de Lourdes accompagne tous nos malades.

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

02.47.93.07.97

www.paroisse-chinon.fr - spchinon@gmail.com